

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 12 F — C.C.P. Lyon 101-98
 Etranger 13 F
 Scolaires Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la **SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

ACTION DE LA GIBBERELLINE SUR ECHEVERIA SECUNDA BAKER

par G. NÉTIEN.

Nous avons publié dans le bulletin (1964, n° 3, 96-98) nos résultats obtenus sur l'action de la gibberelline vis-à-vis de la Joubarbe des toits.

Dans cette note, nous avons l'intention de relater nos résultats sur une nouvelle plante grasse en rosette : *Cotyledon* (D.C.) *Echeveria* D.C. *secunda* Baker var. *Glauca*.

Nous rappelons, tout d'abord, que le fait d'utiliser la gibberelline en application sur le centre de la rosette, dans le cas de la Joubarbe des toits, amène, au bout de quelques mois, une élongation importante de la tige centrale, modifiant profondément la morphologie de la plante.

Nos expériences ont été réalisées durant une période de plus de deux années. C'est en mars 1963 que des plants de *Cotyledon secunda* Baker var. *Glauca*, furent placés, dans la serre du Jardin botanique de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Lyon, et dès lors une application de gibberelline (1 ml d'une solution à 0,1 mg) fut déposée au cœur même de la rosette, tous les 15 jours.

Au cours de l'année 1963, les modifications morphologiques furent lentes, les plants témoins fleurirent, mais aucun changement n'apparut sur l'apex de la plante. Durant la période hivernale, aucun traitement ne fut effectué ; ceux-ci reprisent au printemps ; à ce moment et au cours de l'été, l'induction gibberellique se fit sentir, et le port de la plante en fut profondément modifié.

La tige centrale s'allongea considérablement, donnant un aspect très particulier à cette espèce. Des rosettes se formèrent autour du pied mère, comme pour le témoin.

L'expérience fut poursuivie au cours de l'année 1965, après arrêt du traitement hivernal ; de nouvelles applications eurent lieu au printemps et en été, puis arrêtées en septembre 1965.

La photographie publiée montre le résultat obtenu après deux années de traitement.

La tige centrale a perdu ses feuilles, seul un bouquet reste à la partie supérieure ; les feuilles ne sont pas modifiées morphologiquement (cunéiformes, mucronées, glauques). A la base, la multiplication des rosettes est importante, comme le relate le tableau suivant ; quant à la floraison, aucune ébauche n'apparaît dans la rosette.

	Témoin	Plantes traitées
Nombre de rejets (rosettes) (moyenne) ...	11	18 - 17
Nombre de feuilles formées à l'extrémité de la tige	80	80
Diamètre de la rosette terminale	220 mm	100 mm
Hauteur de la tige centrale	15 cm	43 cm



En conclusion : voici un deuxième exemple que nous apportons pour des plantes en rosettes où des applications répétées de gibberelline modifient considérablement la tige.

(Laboratoire de Botanique,
Faculté de Médecine et Pharmacie, Lyon - Rhône).